

Élections fédérales anticipées

Guide – Suivi du dépôt des Actes de présentation (Superviseur – Président de bureau principal)

Version du document	Date de version	Code	Commentaire/contenu de la modification	Auteur(s) de la modification	Date de diffusion	Destinataire(s)
1.00	20/06/2018	MA1V-IBZ-FR-00	Rédaction initiale en cours	SUY	-	Superviseur MA1V
1.00	15/11/2018	MA1V-IBZ-FR-00	Updates	SUY	-	Superviseur MA1V
2.00	13/03/2019	MA1V-IBZ-FR-00	Updates/président	SUY	-	Superviseur MA1V
3.00	15/10/2019	MA1V-IBZ-FR-00	Adaptations élections anticipées	SUY	-	Superviseur MA1V
Documents de référence : Transversale/Martine						



IBZ Direction des Elections http://www.elections.fgov.be

Table des matières

INTRODUCTION	
CONSULTATION DES DÉPÔTS D'ACTE DE PRÉSENTATION	2
Etape 1 - Connexion et identification eID	2
A. Introduction & prérequis	
Étape 2 – Accès et autorisations	2
Étape 3 – Connexion au module	
A. Accéder au module d'encodage	
-	
Étape 4 - Visualiser les données	4
•	

Introduction

L'objectif principal de ce module est d'avoir une vue d'ensemble sur les dépôts d'acte de présentation pour une circonscription donnée. L'outil est donc utile pour obtenir un aperçu des listes déposées pour les différents bureaux.

L'accès à ces informations sera conditionné en fonction du rôle et des responsabilités des personnes concernées.

Ce manuel est donc à destination des **superviseurs** et des **présidents de bureaux** principaux de circonscription afin d'effectuer un monitoring sur le dépôt des actes de présentation dans MA1L/MA1B.

Consultation des dépôts d'acte de présentation

Etape 1 - Connexion et identification elD





Pour accéder au module de suivi du dépôt des Actes de présentation, les membres du bureau devront utiliser un outil en ligne prévu à cet effet. L'accès à cet outil en ligne n'est possible que par l'utilisation de la carte d'identité électronique belge (**eID**). Pour utiliser ce mode d'identification sécurisé, vous aurez besoin :

- ✓ D'un ordinateur de bureau (livré par IBZ)
- ✓ D'une connexion Internet (location Civadis)
- ✓ Du logiciel eID
- ✓ D'un lecteur de cartes eID (livré par IBZ)
- ✓ De votre carte d'identité électronique (elD) et votre code PIN personnel

Étape 2 – Accès et autorisations

L'accès à ce module n'est possible que si vous êtes repris comme **président** du bureau principal de circonscription dans le module MA3X. Ou que vous avez été désigné comme personne autorisée à consulter ce module par le pouvoir organisateur (IBZ). En-dehors de ces deux cas, ce module n'est pas accessible.

ELECTIONS ANTICIPÉES 📾

Étape 3 – Connexion au module

A. ACCÉDER AU MODULE D'ENCODAGE

L'accès en ligne au module d'encodage est possible à partir d'une **URL** communiquée par IBZ, Direction des Elections ou pour les présidents de bureaux, via un **lien dans le module MA1B.**

	Module visualisateur	Choix d'un bureau 🔡 🚊 a A (Président)		
	Elections Anticipées du 1er septembre 2019			
UZ	Chambre des représentants - Circonscription de Namur			
	Configuration du bureau principal			
État de l'encodage				
Fermé Ouvert				
Composit	ion du bureau	Ajouter un membre		
Président				
a A		86.07.01-165.71		

Une fois sur la page de **connexion**, connectez votre carte **eID** à votre ordinateur et cliquez sur **l'image** de l'écran d'accueil. Ensuite, vous arriverez sur la page d'identification eID, cliquez sur **'S'identifier'**. Une fois le certificat sélectionné et le code PIN encodé, vous accédez au module de visualisation des Actes de présentation électroniques.

Module d'encodage des listes et candidats	S'identifier avec un lecteur de cartes elD
Veuillez insérer votre ei dans le lecteur afin de vous identifier, et cliquer sur l'image ci-dessous.	Image: Connectez votre lecteur de cartes elD à votre ordinateur. Image: Connectez votre carte d'identité électronique (elD), carte pour étrangers ou kids-ID dans le lecteur de cartes
	Cliquez sur Identification , sélectionnez votre certificat et saisissez le code PIN de votre carte d'identité lorsqu'on vous le demandera.
	Sidentifier

Étape 4 - Visualiser les données

Une fois authentifié, **l'utilisateur** pourra accéder aux informations liées aux dépôts des **Actes de présentation** pour les élections de la Chambre des représentants. L'accès aux informations déposées est relatif à votre circonscription :

	Elections Anticipées		
IDZ	Chambre des représentants		
🔶 Reto	Sélectionner un bureau		
Encoder un bureau pour filter la liste			
	Circonscription de Bruxelles-Capitale (2)		
	Circonscription de Liège (5)		
	Circonscription de Namur (1)		

Pour chaque entité, vous aurez accès à l'information concernant les données déjà déposées (validées ou non) dans le module d'encodage des **Actes des présentation**.



	Elections An	ticipées		
	Chambre des re	eprésentants		
🕞 Retour	n l	Listes du bu	reau (total: 1)	
NON VALID	é 9100 Déposée	5CG001 : Mouv. réformateur par : BULTEAU Karine , 081/554540 ,	Sigle : MR kbu@civadis.be	Candidats : 4 Candidats suppléants : 0
		N° acte de présentation + Nom de liste	Sigle	Nbre de candidats (effectifs et suppléants)
L	→ Statut de	e la liste (non validé / signé / e	exporté)	



Exemple 2 : Liste déposée et validée par le déposant

	Elections Anticipées						
IDZ	Chambre des représentants						
Retou	r	Listes du bureau (total: 4)					
SIGNÉE	63079WL005	Sigle : LISTE no.1	Candidats effectifs : 6 Candidats suppléants : 6				
Déposée par : A a , 00000000000 , coa@civadis.be							
		Coordonnées du dépos	ant				

Exemple 3 : Liste déjà importée dans MA1B par le président du bureau principal

	Elections Antici	pées				
IUZ	Chambre des représentants					
🔶 Reto	ir	Listes du bu	reau (total: 7)			
EXPORT	52011W	/LOO1 Sigle : LI	STE no.1	Candidats effectifs : 10 Candidats suppléants : 10		
	Déposée par	: A a , 000000000000 , coa	@civadis.be			

Aucune modification sur les Actes ou les personnes de contact n'est possible à partir du module MA1V. Toute modification ne sera possible qu'une fois la liste importée dans le module MA1B par le Bureau principal. De même, à partir du moment ou une liste est importée dans MA1B, il n'est plus possible d'effectuer des modifications dans le module MA1L.